



Portes Ouvertes 2026

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
JEAN BAPTISTE PUSSIN



Référentiel de formation

PARTICIPATION ACTIVE

BIEN-ÊTRE ÉTUDIANT

CULTURE RÉFLEXIVE

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE



**MULTIDISCIPLINARITÉ ET INTER
PROFESSIONNALITÉ**

**PERSONNALISATION DU PARCOURS DE
FORMATION**

ÉVOLUTION CONSTANTE DES SAVOIRS

Niveau 6 : Licence et Licence Pro

UNE FORMATION

- Qui répond aux critères relatifs aux savoirs, aux savoir-faire et aux niveaux de responsabilité et d'autonomie associés au niveau 6 de qualification du cadre national des certifications professionnelles
- Qui développe chez l'étudiant la capacité à innover, à prendre des responsabilités, à gérer des projets complexes et à faire preuve d'esprit critique dans un environnement en constante évolution
- Qui répond aux évolutions de la loi infirmière

Accès à la formation

POUR LES BACHELIERS OU ÉQUIVALENTS /ADMISSION VIA PARCOURSUP :

- AVOIR 17 ANS RÉVOLUS LE 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE D'ENTRÉE EN FORMATION ;
- ÊTRE TITULAIRE DU BACCALAURÉAT FRANÇAIS OU AUTRE TITRE ÉQUIVALENT ;
- POUR LES ÉLÈVES DE TERMINALE : ATTESTATION DE RÉUSSITE AU BAC FRANÇAIS ;
- ÊTRE TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ACCÈS AUX ETUDES UNIVERSITAIRES (DAEU) OU D'UNE ATTESTATION DE RÉUSSITE À L'EXAMEN SPÉCIAL D'ACCÈS AU BACCALAURÉAT FRANÇAIS (ESEU).

AUTRES CANDIDATS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

- AVOIR COTISÉ AU MOINS 3 ANS À UN ORGANISME DE PROTECTION SOCIALE EN FRANCE.
- UN ENTRETIEN DE 20 MIN PORTANT SUR L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (REMISE D'UN DOSSIER PERMETTANT D'APPRÉCIER L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE, LE PROJET PROFESSIONNEL ET LES MOTIVATIONS AINSI QUE LES CAPACITÉS À VALORISER SON EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE) / 20 POINTS.
- UNE ÉPREUVE ÉCRITE D'UNE HEURE / 20 POINTS :
- UNE SOUS-ÉPREUVE DE RÉDACTION ET/OU DE RÉPONSES À DES QUESTIONS DANS LE DOMAINE SANITAIRE ET SOCIAL D'UNE DURÉE DE 30 MIN / 10 POINTS.
- UNE SOUS-ÉPREUVE DE CALCULS SIMPLES D'UNE DURÉE DE 30 MIN / 10 POINTS.
- UNE NOTE INFÉRIEURE À 8/20 À L'UNE DES DEUX ÉPREUVES EST ÉLIMINATOIRE.
- POUR ÊTRE ADMIS, LE CANDIDAT DOIT OBTENIR UN TOTAL D'AU MOINS 20/40.

Structuration du référentiel de formation

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET PRATIQUE

2310 H - 114 ECTS

- 1 ÈRE ANNÉE : 28 SEMAINES
- 2 ÈME ANNÉE : 14 SEMAINES
- 3ÈME ANNÉE : 12 SEMAINES

LE CADRE NATIONAL 86 ECTS
LE CADRE DE CONSOLIDATION
25 ECTS + 3 ECTS UE LIBRES

ENSEIGNEMENT CLINIQUE

2310H – 66 ECTS

- 1 ÈRE ANNÉE : 12 SEMAINES
- 2 ÈME ANNÉE : 26 SEMAINES
- 3 ÈME ANNÉE : 28 SEMAINES

CADRE NATIONAL SOIT 56 ECTS
CADRE DE CONSOLIDATION 10
ECTS

La formation

LE PROGRAMME DE FORMATION POUR LES INFIRMIERS NÉCESSITE UN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DE PARIS CITÉ ET 15 IFSI (ST-JOSEPH, STE-ANNE, LES DIACONESSES, NANTERRE, SAINT LOUIS, LOUIS MOURIER, EAUBONNE, PONTOISE, GONESSE, BEAUJON, BICHAT, BEAUMONT SUR OISE, ARGENTEUIL, LA CROIX SAINT SIMON).

3 ans soit un total de 4 620 heures :

- Enseignement et encadrement pédagogique de **1890 heures** ;
- Travail d'appropriation des connaissances en autonomie **420 heures** réparties sur trois ans soit **70 heures par semestre**
- Enseignement clinique de **2 310 heures en stages**
- La charge de travail totale de l'étudiant, incluant un volume horaire de formation ainsi que le travail personnel complémentaire est **estimée** entre **4620h et 5400h**.



L'ÉQUIPE

SOPHIE FERRIS
DIRECTRICE DE L'IFSI

COORDINATEUR DES
STAGES:
•MICHAEL MAMOU

NELLY BRUNEL
•ADJOINTE À LA DIRECTRICE COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE

FORMATEURS:

- ARMELLE BOIDIN (COORDINATRICE DES 2EME ANNÉE)
 - ANNE-GAËLLE BRIAND
 - PÉNÉLOPE FORMOSO
 - ANA-PAULA GIACOMINI
- NATHALIE GONCALVES (COORDINATRICE DES 1ERE ANNÉE)
 - LAURE HICKMAN
 - SÉBASTIEN LONGUET
 - CHRISTÈLE MARIE
 - ANICHA RAMCHURN
- GHISLAINE SOBRAL (COORDINATRICE DES 3ÈME ANNÉE)
 - DAMIEN SAUVEBOIS
 - OLIVIER TORZUOLI

EQUIPE ADMINISTRATIVE:

- LUDIVINE MARIGNY-CARPE
 - ANAIS BRITO
 - GRACE LOPES DA CRUZ

BIBLIOTHÉCAIRES:

- ISABELLE MARTIN
- ZAHIDA SIFI

AGENT LOGISTIQUE :

- OMER TESOR
- ## TECHNICIEN INFORMATIQUE:
- TANGUY DUGON

DE

L'IFSI

La formation en soins infirmiers couvrent 5 domaines

- SCIENCES INFIRMIÈRES ET RAISONNEMENT CLINIQUE
- PRATIQUES CLINIQUES INFIRMIÈRES, QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES
 - PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ
 - COMMUNICATION, TRAVAIL EN ÉQUIPE ET LEADERSHIP
- DÉMARCHE SCIENTIFIQUE, INITIATION À LA RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE

OBJECTIF :
LA PROFESSIONNALISATION

L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES VA FAVORISER
L'ACQUISITION DE MANIÈRE PROGRESSIVE AFIN DE
PERMETTRE AUX ÉTUDIANTS DE DÉVELOPPER UNE
AUTONOMIE DANS LEUR RAISONNEMENT ET LEUR
PRATIQUE POUR RÉPONDRE AUX CRITÈRES RELATIFS
AUX SAVOIRS, AUX SAVOIR-FAIRE ET AUX NIVEAUX DE
RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE ASSOCIÉS AU
NIVEAU 6

LES 13 COMPÉTENCES INFIRMIÈRES:

C1 ELABORER LE DIAGNOSTIC INFIRMIER POUR UNE PERSONNE OU UN GROUPE DE PERSONNES AFIN D'IDENTIFIER LES INTERVENTIONS ADAPTÉES À METTRE EN ŒUVRE

C2 DÉFINIR LES INTERVENTIONS À MENER AUPRÈS D'UNE PERSONNE OU D'UN GROUPE DE PERSONNES DANS LE RESPECT DE LA DÉONTOLOGIE ET DE L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE, ET DANS LE CADRE D'UNE CO-CONSTRUCTION, AFIN DE RÉPONDRE AUX PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉS

C3 RÉALISER DES SOINS À VISÉE DE DÉPISTAGE PRÉVENTIF, DIAGNOSTIQUE, THÉRAPEUTIQUE, PALLIATIVE POUR UNE PERSONNE OU UN GROUPE DE PERSONNES DANS LE CADRE EN PARTICULIER D'UNE CONSULTATION INFIRMIÈRE ET DANS LE RESPECT DES RÈGLES QHSSE, DES PROCÉDURES ET DES PROTOCOLES ET EN UTILISANT DES DONNÉES PROBANTES AFIN D'ASSURER UN PROJET DE SOIN ADAPTÉ À LA SITUATION IDENTIFIÉE

C4 PRESCRIRE DES PRODUITS DE SANTÉ (MÉDICAMENTS, DISPOSITIFS MÉDICAUX) ET DES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES AFIN D'ASSURER UN TRAITEMENT ET UN SUIVI ADAPTÉ À LA SITUATION CLINIQUE D'UNE PERSONNE DANS LE DOMAINE DES SOINS INFIRMIERS

C5 CONCEVOIR ET CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE LA SANTÉ, D'ÉDUCATION À LA SANTÉ, EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE ET POPULATIONNELLE AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DE SANTÉ PUBLIQUE

C6 CONCEVOIR ET CONDUIRE UNE DÉMARCHE D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE, DE PRÉVENTION, DE DÉPISTAGE ET DE REPÉRAGE EN CO-CONSTRUCTION AVEC LA PERSONNE NOTAMMENT DANS LE CADRE D'UNE CONSULTATION INFIRMIÈRE

LES 13 COMPÉTENCES INFIRMIÈRES:

C7 CONCEVOIR ET CONDUIRE DES PROJETS ET LA PROMOTION D'ACTIONS DE COMMUNICATION ET D'ÉDUCATION DES COMMUNAUTÉS ET DES ORGANISATIONS SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, LES PRATIQUES ET GESTES DURABLES ET ÉCO-RESPONSABLES AFIN DE RÉPONDRE AUX PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE GESTIONS DES RESSOURCES NATURELLES

C8 GÉRER OU ORGANISER UNE STRUCTURE D'EXERCICE INDIVIDUEL OU COLLECTIF EN OPTIMISANT LES RESSOURCES

C9 ORGANISER LES ACTIVITÉS DE SOINS EN TRANSMETTANT ET RECEVANT DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES EN LIEN AVEC LA PERSONNE EN UTILISANT LES OUTILS NUMÉRIQUES, AUX MEMBRES D'UNE ÉQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE DANS UN BUT DE COLLABORATION ET DE CONTINUITÉ DE SOINS

C10 ACCOMPAGNER LES PAIRS, LES APPRENANTS ET LES AUTRES PROFESSIONNELS, AFIN DE PERMETTRE LEUR ACCUEIL ET LEUR FORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LEURS COMPÉTENCES, DANS LE RESPECT DES PERSONNES ET EN TENANT COMPTE DE LEURS ÉVENTUELS BESOINS SPÉCIFIQUES

C11 METTRE EN ŒUVRE LE PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE DES SOINS DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE DE SES ACTIVITÉS

C12 ANALYSER DES DONNÉES SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELLES AFIN D'OPTIMISER SA PRATIQUE ET SON EXPERTISE PROFESSIONNELLE, LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

C13 FORMALISER DES DOCUMENTS PROFESSIONNELS DANS LE CADRE D'UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Validation des enseignements

- En fonction du cursus de l'étudiant, des unités d'enseignement peuvent être validées à l'entrée en IFSI sur présentation d'un dossier (modalités données à la pré rentrée).

Ces demandes sont analysées en section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.

- La validation des connaissances et des compétences est réalisée soit par le contrôle continu et régulier, soit pas un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés
- La validation de plusieurs unités d'enseignement peut être organisée au sein d'une même épreuve.
- La validation d'un semestre emporte l'acquisition de 30 ECTS

Les évaluations

L'acquisition des unités d'enseignement s'opère selon des principes de capitalisation et de compensation (si note supérieure ou égale à 9/20)

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne à chacune d'entre elles, ou par application des modalités de compensation.

Les évaluations théoriques peuvent être sous forme :

De QRM (questions à réponses multiples)

De QRU (questions à réponse unique)

D'un oral

Travail écrit d'analyse de situation de clinique

Les modalités d'acquisition des unités d'enseignement et compensation vous seront expliquées le jour de la rentrée et un référentiel de formation vous sera distribué

Formation clinique

1^{ere} année : 12 semaines

2^e année : 26 semaines

3^e année : 28 semaines

4 typologies de stages :

- Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, e phase aigue ;
- Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, stabilisée ;
- Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le maintien ou l'amélioration de leur état de santé, dans le cadre d'une équipe de soins primaires contribuant à l'offre de soins de premier recours ;
- Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie, en situation de vulnérabilité liée à des problèmes de santé, de handicap, de dépendance, d'exclusion sociale

Un tuteur assure un accompagnement des étudiants et évalue leur progression en stage lors d'entretiens réguliers.

Stages

Responsabilité civile

- Obligatoire et en cours de validité à l'entrée en formation

Vaccinations

- Les étudiants en IFSI doivent être immunisés contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la tuberculose.

Tenue professionnelle pour le stage

- L'achat d'un trousseau est à la charge de l'étudiant.
- Chaque tenue est nominative.
- Le trousseau se compose de 5 tenues (tunique et pantalon) et d'une paire de chaussures conforme à la réglementation des hôpitaux.
- L'étudiant en soins infirmiers a la responsabilité de l'entretien de sa tenue de stage.
- Le coût du trousseau est d'environ 100 € pour 5 tenues dont le montant est à acquitter auprès de l'organisme fournisseur. (tarif 2025)

La Diplomatation

- La formation doit répondre à une finalité professionnelle et permettre des passerelles dans la perspective du dispositif LMD, c'est pourquoi elle est déclinée en 180 ECTS (crédits européens).
- **DIPLOME D'ETAT INFIRMER + LICENCE**

Erasmus +

L'IFSI Jean Baptiste PUSSIN a obtenu la charte ERASMUS + en octobre 2015. Les étudiants bénéficient de stages en Europe et à l'international depuis la rentrée universitaire 2016/2017.

Cette ouverture européenne s'inscrit dans une réflexion globale de formation et dans **le respect des valeurs de l'IFSI Jean Baptiste PUSSIN.**

Cette nouvelle étape se fera en collaboration avec les Hôpitaux Paris Est Val de Marne, et le département universitaire en sciences infirmières (DUSI) de L'Université Paris Cité.

En retour, et à la demande de nos partenaires, nous accueillerons des étudiants entrants au sein des Hôpitaux Paris Est Val de Marne .

Sportifs de haut niveau

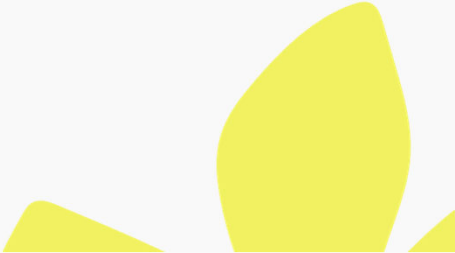
Depuis la rentrée 2015, nous avons créé une section Sportifs de Haut Niveau, en partenariat avec l'Insep

- La formation est adaptée en fonction des contraintes du calendrier sportif et se fait sur **6 ans minimum**.



Les Débouchés

Ils sont très variés, permettant de répondre à tous les projets professionnels :

- Hôpitaux, (les différents services de soins)
 - Cliniques, centres de rééducation
 - Etablissements scolaires
 - Centres de soins, dispensaires, associations, centres de prévention
 - Exercice libéral (après 2 ans d'expérience)
 - Maisons de retraite
 - Entreprises
 - Armée, Sapeurs Pompiers, humanitaire...
 - Poursuite cursus universitaire (IPA)
- Le Diplôme d'Etat d'infirmier(e) délivré en France permet d'exercer dans les pays de l'Union Européenne.
- 

LES SPECIALISATIONS

(Accès par concours ou par V.A.E.)

Puéricultrice

1 an de formation

La formation peut suivre immédiatement l'obtention du D.E.

Infirmier(e) anesthésiste (IADE)

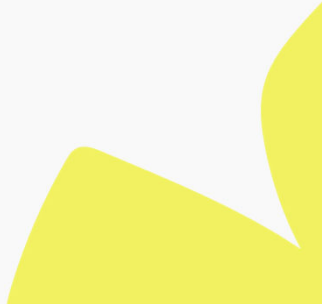
2 ans de formation

Ne peut se faire qu'après 2 années d'exercice professionnel infirmier.

Infirmier(e) de bloc opératoire (IBODE)

18 mois de formation

La formation peut se suivre immédiatement l'obtention du D.E



Documentation

Un centre de documentation est mis à disposition des étudiants en soins infirmiers. Il est commun à l'IFSI et à l'ENKRE (école de kiné). Une visite guidée est prévue où vous serez expliqués l'organisation et le fonctionnement.

Horaires de la bibliothèque :

Lundi, mardi et jeudi : 9h00 - 18h00

Mercredi : 9h00 - 17h30

Vendredi : 9h00 – 16h00

Salle de cours



Les outils pour la formation

En conformité avec le programme national pour la sécurité des patients, l'IFSI s'est doté de matériels et a formé ses cadres formateurs pour assurer des ateliers de simulation en santé, sous différentes formes :

- Mannequin,
- Patients standardisés,
- Matériel de démonstration.

Ces méthodes d'apprentissage font partie intégrante du projet pédagogique et s'inscrivent dans différentes unités d'enseignement.

Les IFSI du groupement sont inscrits dans le projet de simulation en santé en partenariat avec le département santé de l'Université Paris Cité.

La simulation permet aux étudiants d'acquérir de l'expérience grâce à la reproduction de gestes et à la mise en situation.



AIDES PECUNIAIRES AUX ETUDIANTS

INDEMNITES DE STAGES

Des indemnités sont versées par semaine de stage à raison de :

36 Euros pour la 1ère année

46 Euros pour la 2ème année

60 Euros pour la 3ème année

Les frais de déplacement pour se rendre en stage sont remboursés sur la base des transports en commun ou indemnités kilométriques.

POSSIBILITES DE BOURSES D'ETAT

La bourse d'état constitue une aide financière accordée aux étudiants dont les revenus familiaux ou personnels sont insuffisants (critère: quotient familial).

L'attribution des bourses est gérée par le conseil Régional.

Pour plus d'informations, consultez le site:

www.iledefrance.fr



AIDES PECUNIAIRES AUX ETUDIANTS

DES AIDES SPECIFIQUES AUX SALARIES / LA FORMATION CONTINUE

Dans le cadre de la formation continue, chaque année, quelques candidats ayant une expérience professionnelle peuvent bénéficier, par l'intermédiaire de leur employeur, d'un financement (maintien du salaire) soit au titre de la promotion sociale, soit au titre de la formation professionnelle.

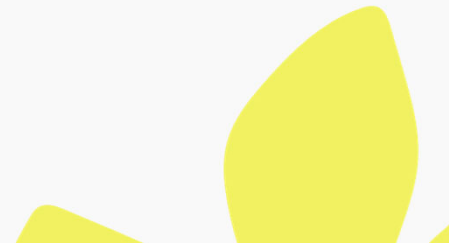
Le Conseil Régional du lieu de l'IFSI peut également contribuer à ce financement.

DES AIDES SPECIFIQUES AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

Le Conseil Régional peut contribuer au financement des études, notamment pour les candidats demandeurs d'emploi, pour lesquels un nombre de prises en charge est décidé chaque année.

DES CONTRATS D'ALLOCATIONS D'ETUDE

L'établissement peut proposer une allocation d'étude à partir de la deuxième année après étude du dossier de l'étudiant.



Avantages

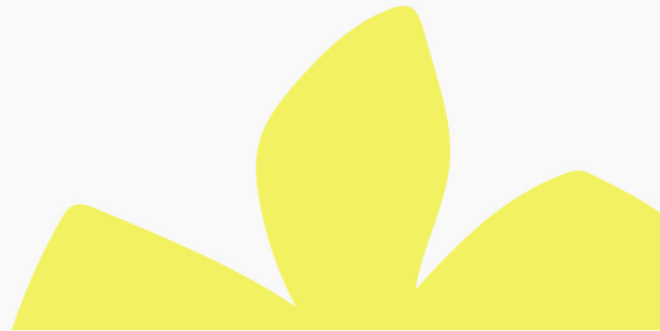
Repas

Les étudiants ont accès au self de l'hôpital pendant les périodes de cours et de stages au sein de l'établissement. L'accès se fait par le biais d'une carte nominative pour tous les étudiants : le coût repas est aligné sur le tarif C.R.O.U.S. (3,30 euros), 1 euro pour les boursiers

Assurance risque professionnel et responsabilité civile

Cette assurance est prise en charge par l'établissement. Elle ne se substitue pas à l'attestation d'assurance responsabilité individuelle que vous devez fournir tous les ans à la rentrée scolaire et à la date d'échéance si renouvellement en cours d'année.

3 ans plus tard...



Institut en soins infirmiers Jean Baptiste Pussin

12/14 rue du Val d'Osne
94410 SAINT-MAURICE
: 01 43 96 60 59
ifsi@ght94n.fr
www.hpevm.fr

